

DÉCISION D'EXÉCUTION (UE) 2019/436 DE LA COMMISSION**du 18 mars 2019****relative aux normes harmonisées concernant les machines élaborées à l'appui de la directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 1025/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif à la normalisation européenne, modifiant les directives 89/686/CEE et 93/15/CEE du Conseil ainsi que les directives 94/9/CE, 94/25/CE, 95/16/CE, 97/23/CE, 98/34/CE, 2004/22/CE, 2007/23/CE, 2009/23/CE et 2009/105/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la décision 87/95/CEE du Conseil et la décision n° 1673/2006/CE du Parlement européen et du Conseil ⁽¹⁾, et notamment son article 10, paragraphe 6,

vu la directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE ⁽²⁾, et notamment son article 7, paragraphe 3, et son article 10.

considérant ce qui suit:

- (1) Selon l'article 7 de la directive 2006/42/CE, une machine construite conformément à une norme harmonisée, dont les références ont fait l'objet d'une publication au *Journal officiel de l'Union européenne*, est présumée conforme aux exigences essentielles de santé et de sécurité couvertes par ladite norme harmonisée.
- (2) Il existe trois types de normes harmonisées conférant une présomption de conformité à la directive 2006/42/CE.
- (3) Les normes de type A précisent les notions fondamentales, la terminologie et les principes de conception valables pour tous les types de machines. L'application de ces seules normes, bien que fournissant un cadre essentiel pour l'application correcte de la directive 2006/42/CE, n'est pas suffisante pour garantir la conformité avec les exigences essentielles de santé et de sécurité de la directive 2006/42/CE et ne fournit donc pas une présomption complète de conformité.
- (4) Les normes de type B traitent d'aspects spécifiques de la sécurité des machines ou de types spécifiques de moyens de protection valables pour une large gamme de machines. L'application des spécifications des normes de type B confère une présomption de conformité aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la directive 2006/42/CE qu'elles couvrent, lorsqu'une norme de type C ou l'évaluation des risques du fabricant montre qu'une solution technique spécifiée par la norme de type B est adéquate pour la catégorie particulière ou le modèle particulier de machine concernée. L'application des normes de type B qui comportent des spécifications pour les composants de sécurité qui sont mis isolément sur le marché confère une présomption de conformité aux composants de sécurité concernés pour les exigences essentielles de santé et de sécurité couvertes par ces normes.
- (5) Les normes de type C fournissent des spécifications pour une catégorie donnée de machines. Les différents types de machines appartenant à la catégorie couverte par une norme de type C ont un usage prévu similaire et présentent des dangers similaires. Les normes de type C peuvent faire référence aux normes de type A ou B, en précisant les spécifications de la norme de type A ou de type B qui sont applicables à la catégorie de machines concernées. Lorsque, pour un aspect donné de la sécurité des machines, une norme de type C s'écarte des spécifications d'une norme de type A ou B, les spécifications de la norme de type C prévalent sur celles de la norme de type A ou B. L'application des prescriptions d'une norme de type C sur la base de l'évaluation des risques faite par le fabricant confère une présomption de conformité de la machine concernée aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la directive 2006/42/CE couvertes par la norme. Certaines normes de type C se composent de plusieurs parties successives, la partie 1 énonçant les prescriptions générales valables pour une famille de machines et les autres parties de la norme fournissant des spécifications qui complètent ou modifient les spécifications générales de la partie 1 pour des catégories particulières de machines appartenant à la famille en cause. Pour les normes de type C qui sont organisées de cette manière, la présomption de conformité aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la directive 2006/42/CE est conférée par l'application cumulée de la partie générale 1 et de la partie spécifique pertinente de la norme.

⁽¹⁾ JO L 316 du 14.11.2012, p. 12.

⁽²⁾ JO L 157 du 9.6.2006, p. 24.

- (6) Par lettre M/396 du 19 décembre 2006, la Commission a adressé au CEN et au Cenelec une demande relative à l'élaboration, à la révision et à la réalisation de travaux concernant des normes harmonisées à l'appui de la directive 2006/42/CE afin de prendre en compte les changements introduits par ladite directive par rapport à la directive 98/37/CE du Parlement européen et du Conseil ⁽³⁾.
- (7) Sur la base de la demande M/396 du 19 décembre 2006, le CEN et le Cenelec ont élaboré de nouvelles normes harmonisées et révisé et modifié les normes harmonisées existantes. La norme harmonisée EN 15895:2011+A1:2018 couvre les outils portatifs à charge propulsive de fixation et autres machines à choc introduits dans le champ d'application de la directive 2006/42/CE. Les normes EN 50569:2013/A1:2018; EN 50570:2013/A1:2018; EN 50571:2013/A1:2018; EN 50636-2-107:2015/A1:2018; EN 60335-1:2012/A13:2017; EN 60335-2-58:2005; EN 60335-2-58:2005/A12:2016; EN 60335-2-58:2005/A2:2015 et leurs amendements tiennent compte de la délimitation redéfinie entre la directive 2006/42/CE et la directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil ⁽⁴⁾ et du fait que certains appareils électrodomestiques et analogues soumis à la directive 2014/35/UE, sont désormais soumis à la directive 2006/42/CE. La norme EN 16719:2018 tient compte du fait que la directive 2006/42/CE modifie la directive 95/16/CE du Parlement européen et du Conseil ⁽⁵⁾ avec l'effet que les appareils de levage dont la vitesse ne dépasse pas 0,15 m/s sont soumis à la directive 2006/42/CE. Les normes EN ISO 14118:2018; EN 474-1:2006+A5:2018; EN 1853:2017; EN 1870-6:2017; EN ISO 4254-5:2018; EN ISO 4254-7:2017; EN ISO 4254-8:2018; EN ISO 5395-1:2013/A1:2018; EN ISO 5395-3:2013/A2:2018; EN 12013:2018; EN 12999:2011+A2:2018; EN 13001-3-1:2012+A2:2018; EN 13001-3-6:2018; EN 13135:2013+A1:2018; EN 13684:2018; EN ISO 13766-2:2018; EN 15194:2017; EN 15895:2011+A1:2018; EN ISO 16092-1:2018; EN ISO 16092-3:2018; EN 16952:2018; EN 16719:2018; EN 17059:2018; EN ISO 19085-4:2018; EN ISO 19085-6:2017; EN ISO 19085-8:2018; EN ISO 19225:2017; EN ISO 28927-2:2009/A1:2017; EN 50569:2013/A1:2018; EN 50570:2013/A1:2018; EN 50571:2013/A1:2018; EN 50636-2-107:2015/A1:2018; EN 60335-1:2012/A13:2017; EN 62841-2-1:2018; EN 62841-2-17:2017; EN 62841-3-1:2014/A11:2017; EN 60335-2-58:2005; EN 60335-2-58:2005/A2:2015; EN 60335-2-58:2005/A12:2016; EN 62841-2-1:2018; EN 62841-2-17:2017; EN 62841-3-1:2014/A11:2017; EN 62841-3-4:2016; EN 62841-3-4:2016/A11:2017; EN 62841-3-6:2014/A11:2017; EN 62841-3-9:2015/A11:2017; EN 62841-3-10:2015/A11:2017; EN 62841-3-14:2017 et leurs amendements assurent que les normes harmonisées destinées à servir d'appui à la directive 2006/42/CE satisfont pleinement aux exigences essentielles de santé et de sécurité de ladite directive.
- (8) La Commission, en collaboration avec le CEN et le Cenelec, a examiné si les normes élaborées, révisées et modifiées par le CEN et le Cenelec sont conformes à la demande M/396 du 19 décembre 2006.
- (9) Les normes élaborées, révisées et modifiée par le CEN et le Cenelec sur la base de la demande M/396 du 19 décembre 2006 satisfont aux exigences qu'elles visent à couvrir et qui sont énoncées dans la directive 2006/42/CE. Par conséquent, il convient de publier les références de ces normes au *Journal officiel de l'Union européenne*.
- (10) En vertu de l'article 10 de la directive 2006/42/CE, la Commission a demandé l'avis du comité institué par le règlement (UE) n° 1025/2012 sur la question de savoir si une norme harmonisée EN 474-1:2006+A4:2013 satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité qu'elle couvre et qui sont énoncées dans l'annexe I de la directive 2006/42/CE. Sur la base de l'avis du comité, la référence de la norme EN 474-1:2006+A4:2013 a été publiée au *Journal officiel de l'Union européenne* avec une restriction par la décision d'exécution (UE) 2015/27 de la Commission ⁽⁶⁾. Le CEN a amélioré la norme dans la version EN 474-1:2006+A5:2018. Toutefois, la nouvelle version ne couvre pas un type de machine de terrassement, à savoir les pelles hydrauliques. La norme EN 474-1:2006+A5:2018 ne satisfait donc pas entièrement aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées aux points 1.2.2 et 3.2.1 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE. Il convient par conséquent qu'elle soit publiée au *Journal officiel de l'Union européenne* avec une restriction.

⁽³⁾ Directive 98/37/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 juin 1998 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux machines (JO L 207 du 23.7.1998, p. 1).

⁽⁴⁾ Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension (JO L 96 du 29.3.2014, p. 357).

⁽⁵⁾ Directive 95/16/CE du Parlement européen et du Conseil du 29 juin 1995 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux ascenseurs (JO L 213 du 7.9.1995, p. 1).

⁽⁶⁾ Décision d'exécution (UE) 2015/27 de la Commission du 7 janvier 2015 relative à la publication avec restriction au *Journal officiel de l'Union européenne* de la référence de la norme EN 474-1:2006+A4:2013 sur les engins de terrassement en vertu de la directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil (JO L 4 du 8.1.2015, p. 24).

- (11) En vertu de l'article 10 de la directive 2006/42/CE, la Commission a demandé l'avis du comité institué par le règlement (UE) n° 1025/2012 sur la question de savoir si une norme harmonisée EN 13241-1:2003+A1:2011 satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité qu'elle couvre et qui sont énoncées dans l'annexe I de la directive 2006/42/CE. Sur la base de l'avis du comité, la référence de la norme EN 13241-1:2003+A1:2011 a été publiée au *Journal officiel de l'Union européenne* avec une restriction par la décision d'exécution (UE) 2015/1301 de la Commission ⁽⁷⁾. Le CEN a amélioré la norme dans la version EN EN 13241:2003+A2:2016. Toutefois, la nouvelle version ne couvre pas les préoccupations qui ont conduit à une publication avec une restriction de la version précédente de la norme. La version actuelle de cette norme, EN 13241:2003+A2:2016, ne satisfait donc pas entièrement aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées aux points 1.3.7 et 1.4.3 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE. Il convient par conséquent qu'elle soit publiée au *Journal officiel de l'Union européenne* avec une restriction.
- (12) À la suite des travaux accomplis par le CEN et le Cenelec sur la base de la demande M/396 du 19 décembre 2006, plusieurs normes harmonisées publiées au *Journal officiel de l'Union européenne* ⁽⁸⁾ ont été remplacées, révisées ou modifiées.
- (13) Par conséquent, il convient de retirer les références de ces normes du *Journal officiel de l'Union européenne*. Afin de donner aux fabricants suffisamment de temps pour se préparer à l'application des nouvelles normes, des normes révisées et des modifications de normes, il est nécessaire de reporter le retrait des références de normes harmonisées.
- (14) Il convient que les normes harmonisées EN 786:1996+A2:2009; EN 61496-1:2013; EN ISO 11200:2014 et EN ISO 12100:2010 soient retirées dans la mesure où elles ne satisfont plus aux exigences qu'elles visent à couvrir et qui sont énoncées dans la directive 2006/42/CE.
- (15) La conformité à une norme harmonisée confère une présomption de conformité aux exigences essentielles correspondantes énoncées dans la législation d'harmonisation de l'Union à compter de la date de publication de la référence de cette norme au *Journal officiel de l'Union européenne*. La présente décision devrait donc entrer en vigueur le jour de sa publication.

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Les références de normes harmonisées concernant les machines élaborées à l'appui de la directive 2006/42/CE énumérées dans l'annexe I de la présente décision sont publiées au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Les références de normes harmonisées élaborées à l'appui de la directive 2006/42/CE énumérées dans l'annexe II de la présente décision sont publiées au *Journal officiel de l'Union européenne* avec une restriction.

Article 2

Les références de normes harmonisées concernant les machines élaborées à l'appui de la directive 2006/42/CE énumérées dans l'annexe III de la présente décision sont retirées du *Journal officiel de l'Union européenne* à compter des dates indiquées dans ladite annexe.

⁽⁷⁾ Décision d'exécution (UE) 2015/1301 de la Commission du 20 juillet 2015 portant publication avec restriction au *Journal officiel de l'Union européenne* de la référence de la norme EN 13241-1:2003+A1:2011 concernant les portes et portails industriels, commerciaux et de garage en application de la directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil (JO L 199 du 29.7.2015, p. 40).

⁽⁸⁾ JO C 92 du 9.3.2018, p. 1.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 18 mars 2019.

Par la Commission
Le président
Jean-Claude JUNCKER

ANNEXE I

N°	Référence de la norme	Type
1.	EN ISO 14118:2018 Sécurité des machines — Prévention de la mise en marche intempestive (ISO 14118:2017)	B
2.	EN 1853:2017 Matériel agricole — Remorques — Sécurité	C
3.	EN 1870-6:2017 Sécurité des machines à bois — Machines à scies circulaires — Partie 6: scies circulaires à bois de chauffage	C
4.	EN ISO 4254-5:2018 Matériel agricole — Sécurité — Partie 5: Machines de travail du sol à outils animés (ISO 4254-5:2018)	C
5.	EN ISO 4254-7:2017 Matériel agricole — Sécurité — Partie 7: moissonneuses-batteuses, récolteuses-hacheuses chargeuses de fourrage, récolteuses de coton et récolteuses de cannes à sucre (ISO 4254-7:2017)	C
6.	EN ISO 4254-8:2018 Matériel agricole — Sécurité — Partie 8: Distributeurs d'engrais solides (ISO 4254-8:2018)	C
7.	EN ISO 5395-1:2013 Matériel de jardinage — Exigences de sécurité pour les tondeuses à gazon à moteur à combustion interne — Partie 1: Terminologie et essais communs (ISO 5395-1:2013) EN ISO 5395-1:2013/A1:2018	C
8.	EN ISO 5395-3:2013 Matériel de jardinage — Exigences de sécurité pour les tondeuses à gazon à moteur à combustion interne — Partie 3: tondeuses à gazon à conducteur assis (ISO 5395-3:2013) EN ISO 5395-3:2013/A1:2017 EN ISO 5395-3:2013/A2:2018	C
9.	EN 12013:2018 Machines pour les matières plastiques et le caoutchouc — Mélangeurs internes — Prescriptions de sécurité	C
10.	EN 12999:2011+A2:2018 Appareils de levage à charge suspendue — Grues de chargement	C
11.	EN 13001-3-1:2012+A2:2018 Appareils de levage à charge suspendue. Conception générale — Partie 3-1: États limites et vérification d'aptitude des charpentes en acier	C
12.	EN 13001-3-6:2018 Appareils de levage à charge suspendue. Conception générale — Partie 3-6: États limites et vérification d'aptitude des éléments de mécanismes — Vérins hydrauliques	C
13.	EN 13135:2013+A1:2018 Appareils de levage à charge suspendue — Sécurité — Conception — Prescriptions relatives à l'équipement	C
14.	EN 13684:2018 Matériel de jardinage — Aérateurs et scarificateurs à conducteur à pied — Sécurité	C

N°	Référence de la norme	Type
15.	EN ISO 13766-2:2018 Engins de terrassement et machines pour la construction des bâtiments — Compatibilité électromagnétique (CEM) des machines équipées de réseaux électriques de distribution interne — Partie 2: Exigences CEM supplémentaires pour les fonctions de sécurité (ISO 13766-2:2018)	C
16.	EN 15194:2017 Cycles — Cycles à assistance électrique — Bicyclettes EPAC	C
17.	EN 15895:2011+A1:2018 Outils portatifs à charge propulsive — Exigences de sécurité — Outils de scellement et de marquage	C
18.	EN ISO 16092-1:2018 Sécurité des machines-outils — Presses — Partie 1: Exigences générales de sécurité (ISO 16092-1:2017)	C
19.	EN ISO 16092-3:2018 Sécurité des machines-outils — Presses — Partie 3: Exigences de sécurité pour les presses hydrauliques (ISO 16092-3:2017)	C
20.	EN 16719:2018 Plateformes de transport	C
21.	EN 16952:2018 Matériel agricole — Plateformes élévatrices tout terrain pour arboriculture (PEMPA) — Sécurité	C
22.	EN 17059:2018 Lignes de traitement de surface et d'anodisation — Prescriptions de sécurité	C
23.	EN ISO 19085-4:2018 Machines à bois — Sécurité — Partie 4: Scies circulaires à panneaux verticales (ISO 19085-4:2018)	C
24.	EN ISO 19085-6:2017 Machines à bois — Sécurité — Partie 6: Toupies monobroches à arbre vertical (ISO 19085-6:2017)	C
25.	EN ISO 19085-8:2018 Machines à bois — Sécurité — Partie 8: Machines de ponçage et de calibrage à bande pour pièces droites (ISO 19085-8:2017)	C
26.	EN ISO 19225:2017 Machines d'exploitation de mines et carrières souterraines — Machines mobiles d'abattage de front de taille — Exigences de sécurité imposées aux haveuses à tambour(s) et aux rabots (ISO 19225:2017)	C
27.	EN ISO 28927-2:2009 Machines à moteur portatives — Méthodes d'essai pour l'évaluation de l'émission de vibrations — Partie 2: Clés, boulonneuses et visseuses (ISO 28927-2:2009) EN ISO 28927-2:2009/A1:2017	C
28.	EN ISO/IEC 80079-38:2016 Atmosphères explosives — Partie 38: Appareils et composants destinés à être utilisés dans les mines souterraines grisouteuses (ISO/IEC 80079-38:2016) EN ISO/IEC 80079-38:2016/A1:2018	C

N°	Référence de la norme	Type
29.	EN 50569:2013 Appareils électrodomestiques et analogues — Sécurité — Règles particulières pour les machines à laver le linge à usage collectif EN 50569:2013/A1:2018	C
30.	EN 50570:2013 Appareils électrodomestiques et analogues — Sécurité — Règles particulières pour les sèche-linge à tambour à usage collectif EN 50570:2013/A1:2018	C
31.	EN 50571:2013 Appareils électrodomestiques et analogues — Sécurité — Règles particulières pour les machines à laver le linge à usage collectif EN 50571:2013/A1:2018	C
32.	EN 50636-2-107:2015 Appareils électrodomestiques et analogues — Partie 2-107: Exigences particulières relatives aux tondeuses à gazon électriques robotisées alimentées par batteries (IEC 60335-2-107:2012 modifiée) EN 50636-2-107:2015/A1:2018	C
33.	EN 60335-1:2012 Appareils électrodomestiques et analogues — Sécurité — Partie 1: Prescriptions générales (IEC 60335-1:2010 modifiée) EN 60335-1:2012/A11:2014 EN 60335-1:2012/A13:2017	C
34.	EN 60335-2-58:2005 Appareils électrodomestiques et analogues — Sécurité — Partie 2-58: Règles particulières pour les lave-vaisselle électriques à usage collectif (IEC 60335-2-58:2002 modifiée) EN 60335-2-58:2005/A2:2015 EN 60335-2-58:2005/A12:2016	C
35.	EN 62841-2-1:2018 Outils électroportatifs à moteur, outils portables et machines pour jardins et pelouses — Sécurité — Partie 2-1: Exigences particulières pour les perceuses portatives et les perceuses à percussion (IEC 62841-2-1:2017 modifiée)	C
36.	EN 62841-2-17:2017 Outils électroportatifs à moteur, outils portables et machines pour jardins et pelouses — Sécurité — Partie 2-17: Exigences particulières pour les défonceuses portatives (IEC 62841-2-17:2017 modifiée)	C
37.	EN 62841-3-1:2014 Outils électroportatifs à moteur, outils portables et machines pour jardins et pelouses — Sécurité — Partie 3-1: Exigences particulières pour les scies circulaires à table transportables (IEC 62841-3-1:2014, modifiée) EN 62841-3-1:2014/A11:2017	C
38.	EN 62841-3-4:2016 Outils électroportatifs à moteur, outils portables et machines pour jardins et pelouses — Sécurité — Partie 3-4: Exigences particulières pour les tourets à meuler transportables (IEC 62841-3-4:2016 modifiée) EN 62841-3-4:2016/A11:2017	C

N°	Référence de la norme	Type
39.	EN 62841-3-6:2014 Outils électroportatifs à moteur, outils portables et machines pour jardins et pelouses — Sécurité — Partie 3-6: Exigences particulières pour les forets diamantés transportables avec système liquide (IEC 62841-3-6:2014, modifiée) EN 62841-3-6:2014/A11:2017	C
40.	EN 62841-3-9:2015 Outils électroportatifs à moteur, outils portables et machines pour jardins et pelouses — Sécurité — Partie 3-9: Exigences particulières pour les scies à onglets transportables (IEC 62841-3-9:2014 modifiée) EN 62841-3-9:2015/A11:2017	C
41.	EN 62841-3-10:2015 Outils électroportatifs à moteur, outils portables et machines pour jardins et pelouses — Sécurité — Partie 3-10: Exigences particulières pour les scies à onglets transportables (IEC 62841-3-10:2015 modifiée) EN 62841-3-10:2015/A11:2017	C
42.	EN 62841-3-14:2017 Outils électroportatifs à moteur, outils portables et machines pour jardins et pelouses — Sécurité — Partie 3-14: Exigences particulières pour les furets transportables (IEC 62841-3-14:2017 modifiée)	C

ANNEXE II

N°	Référence de la norme	Type
1.	EN 474-1:2006+A5:2018 Engins de terrassement- Sécurité — Partie 1: Prescriptions générales Avertissement: La présente publication ne concerne pas le point 5.8.1 Visibilité — Champ de vision de l'utilisateur de cette norme — mais ce uniquement pour ce qui est des prescriptions de la norme EN 474-5:2006+A3:2013 applicables aux pelles hydrauliques —, dont l'application ne confère pas une présomption de conformité aux exigences essentielles de santé et de sécurité 1.2.2 et 3.2.1 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE.	C
2.	EN 13241:2003+A2:2016 Portes et portails industriels, commerciaux et de garage — Norme de produit, caractéristiques de performance Avertissement: En ce qui concerne les points 4.2.2, 4.2.6, 4.3.2, 4.3.3, 4.3.4, 4.3.6, la présente publication ne concerne pas la référence à la norme EN 12453:2000, dont l'application ne confère pas une présomption de conformité aux exigences essentielles de sécurité et de santé énoncées aux points 1.3.7 et 1.4.3 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE.	C

ANNEXE III

N°	Référence de la norme	Date du retrait	Type
1.	EN 1037:1995+A1:2008 Sécurité des machines — Prévention de la mise en marche intempestive	19.3.2019	B
2.	EN 474-1:2006+A4:2013 Engins de terrassement — Sécurité — Partie 1: Prescriptions générales Avertissement: La présente publication ne concerne pas le point 5.8.1 Visibilité — Champ de vision de l'utilisateur de cette norme, dont l'application ne confère pas une présomption de conformité aux exigences essentielles de santé et de sécurité 1.2.2 et 3.2.1 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE.	19.3.2019	C
3.	EN 1853:1999+A1:2009 Matériel agricole — Remorques à benne basculante — Sécurité	19.3.2019	C
4.	EN 1870-6:2002+A1:2009 Sécurité des machines à bois — Machines à scies circulaires — Partie 6: Scies circulaires à chevalet et/ou à table pour la coupe du bois de chauffage, avec chargement et/ou déchargement manuel	19.3.2019	C
5.	EN ISO 4254-5:2009 Matériel agricole — Sécurité — Partie 5: Machines de travail du sol à outils animés (ISO 4254-5:2008)	19.3.2019	C
6.	EN ISO 4254-7:2009 Matériel agricole — Sécurité — Partie 7: Moissonneuses-batteuses, récolteuses-hacheuses-chargeuses de fourrage et récolteuses de coton (ISO 4254-7:2008)	19.3.2019	C
7.	EN 14017:2005+A2:2009 Matériel agricole et forestier — Distributeurs d'engrais solides — Sécurité	19.3.2019	C
8.	EN ISO 5395-1:2013 Matériel de jardinage — Exigences de sécurité pour les tondeuses à gazon à moteur à combustion interne — Partie 1: Terminologie et essais communs (ISO 5395-1:2013)	19.3.2019	C
9.	EN ISO 5395-3:2013 Matériel de jardinage — Exigences de sécurité pour les tondeuses à gazon à moteur à combustion interne — Partie 3: Tondeuses à gazon à conducteur assis (ISO 5395-3:2013) EN ISO 5395-3:2013/A1:2017	19.3.2019	C
10.	EN 12013:2000+A1:2008 Machines pour les matières plastiques et le caoutchouc — Mélangeurs internes — Prescriptions de sécurité	19.3.2019	C
11.	EN 12999:2011+A1:2012 Appareils de levage à charge suspendue — Grues de chargement	19.3.2019	C
12.	EN 13001-3-1:2012+A1:2013 Appareils de levage à charge suspendue — Conception générale — Partie 3-1: États limites et vérification d'aptitude des charpentes en acier	19.3.2019	C

N°	Référence de la norme	Date du retrait	Type
13.	EN 13135:2013 Appareils de levage à charge suspendue. Sécurité. Conception. Prescriptions relatives à l'équipement	19.3.2019	C
14.	EN 13684:2004+A3:2009 Matériel de jardinage — Aérateurs et scarificateurs à conducteur à pied — Sécurité	19.3.2019	C
15.	EN 15895:2011 Outils portatifs à charge propulsive. Exigences de sécurité. Outils de scellement et de marquage	19.3.2019	C
16.	EN 692:2005+A1:2009 Machines-outils — Presses mécaniques — Sécurité	19.3.2019	C
17.	EN 693:2001+A2:2011 Machines-outils — Sécurité — Presses hydrauliques	19.3.2019	C
18.	EN 13736:2003+A1:2009 Sécurité des machines-outils — Presses pneumatiques	19.3.2019	C
19.	EN 848-1:2007+A2:2012 Sécurité des machines pour le travail du bois — Machines à fraiser sur une face, à outil rotatif — Partie 1: Toupies monobroche à arbre vertical	19.3.2019	C
20.	EN 1710:2005+A1:2008 Appareils et composants destinés à être utilisés dans les mines souterraines grisouteuses	19.3.2019	C
21.	EN 50569:2013 Appareils électrodomestiques et analogues — Sécurité — Règles particulières pour les machines à laver le linge à usage collectif	12.1.2021	C
22.	EN 50570:2013 Appareils électrodomestiques et analogues — Sécurité — Règles particulières pour les sèche-linge à tambour à usage collectif	12.1.2021	C
23.	EN 50571:2013 Appareils électrodomestiques et analogues — Sécurité — Règles particulières pour les machines à laver le linge à usage collectif	12.1.2021	C
24.	EN 50636-2-107:2015 Appareils électrodomestiques et analogues — Partie 2-107: Exigences particulières relatives aux tondeuses à gazon électriques robotisées alimentées par batteries (IEC 60335-2-107:2012 modifiée)	12.1.2020	C
25.	EN 60335-1:2012 Appareils électrodomestiques et analogues — Sécurité — Partie 1: Prescriptions générales (IEC 60335-1:2010 modifiée) EN 60335-1:2012/A11:2014	3.5.2020	C
26.	EN 60745-2-1:2010 Outils électroportatifs à moteurs — Sécurité — Partie 2-1: Règles particulières pour les perceuses (IEC 60745-2-1:2003 modifiée + A1:2008)	19.3.2019	C

N°	Référence de la norme	Date du retrait	Type
27.	EN 60745-2-17:2010 Outils électroportatifs à moteurs — Sécurité — Partie 2-17: Règles particulières pour les défonceuses et les affleureuses (IEC 60745-2-17:2010 modifiée)	19.3.2019	C
28.	EN 62841-3-1:2014 Outils électroportatifs à moteur, outils portables et machines pour jardins et pelouses — Sécurité — Partie 3-1: Exigences particulières pour les scies circulaires à table transportables (IEC 62841-3-1:2014, modifiée)	19.10.2019	C
29.	EN 61029-2-4:2011 Sécurité des machines-outils électriques semi-fixes — Partie 2-4: Exigences particulières pour les tourets à meuler transportables (IEC 61029-2-4:1993 modifiée + A1:2001 modifiée)	19.3.2019	C
30.	EN 62841-3-6:2014 Outils électroportatifs à moteur, outils portables et machines pour jardins et pelouses — Sécurité — Partie 3-6: Exigences particulières pour les forets diamantés transportables avec système liquide (IEC 62841-3-6:2014, modifiée)	19.10.2019	C
31.	EN 62841-3-9:2015 Outils électroportatifs à moteur, outils portables et machines pour jardins et pelouses — Sécurité — Partie 3-9: Exigences particulières pour les scies à onglets transportables (IEC 62841-3-9:2014, modifiée)	15.11.2019	C
32.	EN 62841-3-10:2015 Outils électroportatifs à moteur, outils portables et machines pour jardins et pelouses — Sécurité — Partie 3-10: Exigences particulières pour les scies à onglets transportables (IEC 62841-3-10:2015 modifiée)	19.10.2019	C
33.	EN 13241:2003+A2:2016 Portes et portails industriels, commerciaux et de garage — Norme de produit, caractéristiques de performance	19.3.2019	C
34.	EN 786:1996+A2:2009 Matériel de jardinage — Coupe-gazon et coupe-bordures électriques portatifs et à conducteur à pied — Sécurité mécanique	19.3.2019	C
35.	EN 1870-14:2007+A2:2012 Sécurité des machines pour le travail du bois — Machines à scie circulaire — Partie 14: Scies à panneaux verticales	19.3.2019	C
36.	EN 61496-1:2013 Sécurité des machines — Équipements de protection électro-sensibles — Partie 1: Prescriptions générales et essais	19.3.2019	C
37.	EN ISO 11200:2014 Acoustique — Bruit émis par les machines et équipements — Guide d'utilisation des normes de base pour la détermination des niveaux de pression acoustique d'émission au poste de travail et en d'autres positions spécifiées	19.3.2019	B